

NOTICE D'INFORMATION NCA-ROUIBA SPA



Société Par Actions au capital de 849 195 000 DA

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT INITIEE PAR NCA-ROUIBA PORTANT SUR 2 126 265 DE SES PROPRES ACTIONS, SUIVIE DE LA RADIATION DE LA NEGOCIATION DE TOUTES SES ACTIONS A LA BOURSE DES VALEURS D'ALGER

Intermédiaire en Opérations de Bourse – Chef de file



PRIX DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT :

258 dinars par action

PERIODE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT (pendant laquelle les actions NCA-ROUIBA visées par l'offre publique de retrait pourront être apportées à celle-ci) :

Du 14 juin 2020 (inclus) au 14 juillet 2020 (inclus)



Autorité de régulation du marché financier

Visa COSOB n°2020/01 en date du 22 avril 2020

Cette notice d'information (la « **Notice d'Information** ») sera remise ou adressée sans frais à tout actionnaire de NCA-Rouiba en faisant la demande. Elle est tenue à la disposition du public au siège de NCA-Rouiba. Cette Notice d'Information est disponible sur le site internet de la COSOB (www.cosob.org), de NCA-Rouiba (<http://www.Rouiba.com.dz/>), de la SGBV (www.sgbv.dz) et de l'Intermédiaire en Opérations de Bourse – Chef de File (www.bnpparibas.dz).



AVERTISSEMENT

Le visa de la COSOB ne peut être assimilé à une recommandation d'apporter les actions visées par la présente Notice d'Information à l'offre publique de retrait initiée par NCA-ROUIBA. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. Il signifie seulement que les informations fournies par la Notice d'Information visée paraissent véridiques et suffisantes pour qu'un actionnaire de NCA-ROUIBA puisse fonder sa décision.

L'attention des actionnaires de NCA-ROUIBA est attirée sur le fait que la détention de valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de ces valeurs mobilières est susceptible d'évoluer à la hausse ou à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur. Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

L'attention des actionnaires de NCA-ROUIBA est également attirée sur le fait qu'à l'issue de l'offre publique de retrait initiée par NCA-ROUIBA, la totalité des actions de celle-ci sera radiée des négociations à la Bourse des Valeurs d'Alger.

SOMMAIRE

1. Informations concernant l'opération	8
1.1. Décisions à l'origine de l'opération	8
1.1.1. Décision du Conseil d'administration de NCA-Rouiba.....	8
1.1.2. Décision de l'assemblée générale des actionnaires de NCA-Rouiba	9
1.2. Contexte et motifs de l'opération.....	9
1.2.1. Contexte de l'OPR et de la radiation.....	9
1.2.2. Motifs de l'OPR et de la radiation.....	11
1.3. Caractéristiques de l'opération	13
1.3.1. Nature et prix de l'OPR.....	13
1.3.2. Nombre des actions NCA-Rouiba visées par l'OPR.....	13
1.3.3. Période d'apport à l'OPR.....	14
1.3.4. Procédure d'apport à l'OPR	15
1.3.5. Résultats et règlement-livraison de l'OPR	15
1.3.6. Radiation de la négociation à la Bourse des Valeurs d'Alger	16
1.3.7. Annulation des actions rachetées par NCA-Rouiba	16
1.3.8. Modification des statuts de la Société.....	16
1.3.9. Calendrier de l'OPR et de la radiation	16
1.3.10. Restrictions concernant l'OPR à l'étranger	17
1.4. Méthodologie de l'évaluation	18
1.4.1. Limites des travaux de KPMG Algérie.....	18
1.4.2. Travaux d'évaluation des fonds propres de NCA-Rouiba.....	19
1.4.2.1. Analyse de la valeur des fonds propres de NCA-Rouiba avant la signature du Protocole	19
1.4.2.2. Analyse de la valeur des fonds propres de NCA-Rouiba après la signature du Protocole (scenario de continuité d'exploitation).....	19
1.4.3. Descriptions des méthodes d'évaluation	19
1.4.3.1. Références et méthodes d'évaluation écartées.....	19
1.4.3.1.1. Actif net comptable	20
1.4.3.1.2. Cours de bourse.....	20
1.4.3.1.3. Objectifs de cours des analystes.....	20
1.4.3.1.4. Actualisation des dividendes	20
1.4.3.2. Référence et méthodes d'évaluation retenues.....	21
1.4.3.2.1. Actualisation des flux de trésorerie (« DCF »)	21
1.4.3.2.1.1. Estimation des flux de trésorerie disponibles sur l'horizon de prévision explicite.....	21
1.4.3.2.1.2. Estimation du taux d'actualisation.....	22